

Saintes Grandes Rives

#15
Juin 2024

L'Agglo, magazine



À la une

Les rendez-vous de l'été !

Carnet détachable

Temps forts

2^e édition du forum
du Projet Alimentaire
Territorial - P. 7

Vie quotidienne

Des activités estivales
pour tous ! - P. 9

**Les 36 communes
de Saintes Grandes Rives, l'Agglo**



Temps forts P. 4

L'Agglo célèbre ses ATSEM !

Retour sur la journée des Campus Connectés

Retour sur la remise des trophées des Appels à Projets

2^e édition du Forum du Projet Alimentaire Territorial

Vie quotidienne P. 8

Lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire / Labellisation des crèches à vocation d'insertion professionnelle

Des activités estivales pour tous !

Plus de tri en déchetterie ! / Natura 2000

À vos côtés P. 14

L'Agglomération, cheffe de file des politiques Habitat / Nouveau Contrat Local de Santé 2024-2028

Nouveau contrat de ville 2030 / Nouvelle Convention Territoriale Globale 2024

Entre Soutien et Prévention : Saintes Grandes Rives auprès des habitants et des entreprises face aux inondations

Le Plan Climat / Faites le plein d'activités en famille ! / Pass découverte

À la une de l'Agglo • Carnet détachable

Les rendez-vous de l'été !

Sur le terrain P. 24

À la rencontre des acteurs du territoire

Portraits d'ici P. 25

Festival Transe Atlantique / Nolwenn de Kerros – organisatrice d'intérieur

Trésors du territoire P. 27

La Clisse / Villars-les-Bois

**Saintes Grandes Rives, l'Agglo
Juin 2024**

12, boulevard Guillet Maillet 17100 Saintes
Tel. : 05 46 93 41 50 - info@agglo-saintes.fr
Directeur de la publication : Bruno Drapron
Coordination et rédaction :
Direction de la Communication

Crédits photos : Romain Marsaly, Marion Bertin, Saintes Grandes Rives l'Agglo, Nolwenn de Kerros, La Clisse, Villars-les-Bois, Festival Transe Atlantique, France Renov, Sébastien Laval, OT Saintes et Saintonge, Ville de Saintes, Laura Payelle
Conception : Bérangère Clary Graphiste

Impression : Imprimerie IDE sur papier certifié PEFC 100 %
Distribution : Médiapost
Tirage : 36 000 exemplaires
Dépôt légal : Juin 2024
ISSN 2999-733X (en ligne)
ISSN 2999-442X (imprimé)



Mesdames, Messieurs,

L'été nous ouvre ses portes, nous invitant à **des moments de détente et d'évasion**, éveillant en chacun de nous le désir de découvertes et d'aventures. Cette année, je vous propose de vivre une expérience unique : celle de redécouvrir et de célébrer notre magnifique Agglomération « Saintes Grandes Rives, l'Agglo ». Ce territoire, notre maison, est une mosaïque de paysages naturels, de cours d'eau chatoyants, de richesses historiques gallo-romaines et d'une effervescence culturelle sans pareil.

Chers habitants, votre rôle d'ambassadeur est crucial : c'est votre fierté et votre amour pour ce territoire qui en feront une destination encore plus précisée.

Pour la toute première fois, nous enrichissons notre magazine estival d'un carnet de vacances détachable, pensé pour vous guider à travers un éventail d'activités et d'événements méticuleusement organisés pour enrichir votre été. Découvrez « Les Échappées rurales », immergez-vous dans la culture classique avec « Préludes », vivez le cinéma en plein air et ne manquez pas notre nouvelle initiative, « L'Escapade sur le fleuve Charente », un événement qui promet de clôturer en beauté notre saison touristique. En plus, des événements comme « Le Trail des Verts », « Autour Du Pot », la « Fête de L'Oie » et « Eau fil des Bacs » ponctuent ce calendrier, démontrant notre engagement continu pour **le dynamisme et la vitalité de tous les coins de notre territoire.**

Nous sommes particulièrement attentifs à nos jeunes résidents cet été, avec la mise en place de programmes enrichissants tels que les animations vacances, les séjours vacances et les quartiers d'été, assurant des activités culturelles et sportives abordables. Cette initiative est essentielle pour garantir que l'été reste une **période de joie et d'apprentissage pour tous**, sans exception.

2024 marque également l'année du vélo dans notre Agglomération. Avec notre politique cyclable renforcée, nous facilitons le quotidien de nos résidents et enrichissons l'expérience des cyclotouristes. La Flow Vélo traverse notre



Je vous invite chaleureusement à vous approprier pleinement l'Agglomération cet été.

Agglomération et vous invite à explorer notre région de manière durable et intime, en harmonie avec notre engagement pour un tourisme écoresponsable.

Découvrez également notre « Pass Découverte ». Ce pass ouvre les portes à de nombreuses activités à tarifs préférentiels. Notre office du tourisme est à votre entière disposition pour vous aider à planifier vos aventures et à explorer toutes les merveilles que notre territoire a à offrir.

Je vous invite chaleureusement à vous approprier pleinement l'Agglomération cet été, à profiter de ses offres diversifiées et à partager les trésors de notre territoire.

Pour ceux en quête de fraîcheur et de divertissement aquatique cet été, nos piscines intercommunales, le Centre aquatique Aquarelle et la piscine de Saint-Césaire, sont des destinations idéales. Plongez dans un éventail d'activités aquatiques : des bassins de loisirs aux toboggans, en passant par des espaces bien-être conçus pour votre détente et plaisir.

Profitons de l'été à l'Agglo, un été de découvertes, de détente, mais aussi d'engagement envers notre territoire. Faisons de ces mois ensoleillés non seulement un moment de plaisir, mais aussi une période où nous renouvelons notre fierté d'appartenir à Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

Je vous souhaite à tous un merveilleux été, rempli de joie et de découvertes au sein de notre belle Agglomération Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

Car comme vous le savez l'Été c'est si Saintes !

Bruno Drapron
Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo



Éric Pannaud

Vice-Président en charge de l'Éducation,
Enfance, Ferrocampus, Campus Connecté,
Convention Territoriale Globale

L'Agglo célèbre ses Atsem !

La semaine du 18 au 23 mars, à l'occasion de la journée nationale des ATSEM, l'Agglomération de Saintes a mis en lumière les héroïnes de nos écoles maternelles, les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles).

Soutien pour les enseignants, elles sont toujours là pour apporter leur aide et rendre chaque journée d'apprentissage plus facile. Toute la journée, y compris sur le temps du déjeuner, elles accompagnent vos enfants dans leurs activités, en développant leur autonomie, transmettent de la bonne humeur, soutiennent vos enfants et apportent une présence réconfortante au sein de la classe. Avec 69 ATSEM dédiées, elles ont un rôle essentiel dans nos écoles, pour l'épanouissement et l'éducation des enfants.



Pascale et Isabelle de l'école du Cormier à Saintes.



Patricia, Betty et Valérie de l'école de Léo Lagrange de Saintes.



Pauline, Laurence et Valérie de l'école de Saint-Césaire.



Sandrine et Laëtitia de l'école de Chermignac.



Sandra, Catherine et Christine de l'école de St-Pallais à Saintes.



À vos agendas

Saintes Grandes Rives, l'Agglo organise, le samedi 16 novembre prochain, une **journée dédiée à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et à la famille** à l'Espace Mendès France.

Plusieurs animations sont prévues : théâtre forum, stands de présentation (ateliers des métiers, espace ludique, espace prévention...)

+ d'infos prochainement sur agglo-saintes.fr



Éric Pannaud
Vice-Président en charge de
l'Éducation, Enfance, Ferrocampus,
Campus Connecté, Convention
Territoriale Globale

Retour sur les journées des *Campus Connectés*



Les 27 et 28 mars derniers s'est tenu le regroupement des Campus Connecté de Nouvelle-Aquitaine sur le thème Sciences, culture et culture entrepreneuriale.

La quarantaine d'étudiants des Campus Connectés présents (Périgueux, Bergerac, Guéret, Villeneuve-sur-Lot, Tulle, Sud Gironde et Saintes) ont pu participer aux activités suivantes :

- Ateliers avec la start-up saintaise IBSYS, hébergée au Pôle Innovation de Saintes
- Conférence académique sur les liens entre recherche, formation et préoccupations des territoires, des exemples en Charente-Maritime avec Valentin Guyonnard, ingénieur de recherche à La Rochelle Université
- Visite musicale de l'Abbaye aux Dames
- La quête d'Antonin, jeu proposé par l'Office du Tourisme pour découvrir la ville de Saintes.





Fabrice Barusseau

Vice-Président en charge de l'Eau, Assainissement, Transition écologique, Gestion des milieux aquatiques, Prévention des inondations, Cadre de vie et Transition numérique.



Pierre-Henri Jallais

Vice-Président en charge de l'Économie Sociale et Solidaire, de l'Économie circulaire et des Chantiers d'insertion

Retour sur la remise des Trophées des Appels à Projets



Le scarabée qui coud



Entraide Saintaise

Le 6 mars dernier, Saintes Grandes Rives, l'Agglo a célébré les lauréats des deux appels à projets Économie Sociale et Solidaire et Transition Écologique. Les prix ont été remis à :

- **La Mission Locale de Saintonge** pour le « prix de la mobilité pour l'emploi »
- **Entraide Saintaise** pour le « prix de la recyclerie socialement engagée »
- **Côté Coulisses** pour le « prix de l'accompagnement culturel »
- **IB Sys** pour le « prix de la biodiversité »
- **LaCoTec** pour le « prix des solutions de transition énergétique pour l'habitat »
- **Les Bourdonnantes** pour le « prix des initiatives au féminin » ainsi que le prix du « Coup de Cœur Citoyen 2023 »

- **TERDEV** pour le « prix objectifs développement durable »
- **Terre Habitat 17** pour le « prix de l'expérience ludique »
- **Le scarabée qui coud** pour le « prix de l'économie circulaire »
- **EREQUASOL** pour le « prix de l'animation innovante »
- **Art fil rouge** pour le « prix de la préservation des ressources »

Les lauréats ont été récompensés par Bruno Drapron, Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo, Fabrice Barusseau, Vice-Président en charge de la Transition écologique et Pierre-Henri Jallais, Vice-Président en charge de l'Économie Sociale et Solidaire.

Découvrez tous les projets sur agglo-saintes.fr



Les Bourdonnantes



Bruno Drapron, Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo

Fabrice Barusseau, Vice-Président en charge de la Transition écologique



2^e édition du Forum du Projet Alimentaire Territorial

Saintes Grandes Rives, l'Agglo ainsi que les communautés de communes Cœur de Saintonge et de Gémozac et de la Saintonge viticole ont initié un Projet Alimentaire Territorial en novembre 2020. Il a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en développant une alimentation durable, accessible à tous et en soutenant les circuits courts et les produits locaux.

Mardi 26 mars 2024, au sein du lycée Georges Desclaude, a eu lieu la deuxième édition du forum du Projet Alimentaire Territorial. Véritable temps fort de ce projet collectif, cette année la thématique était : « **L'alimentation et les jeunes : des enjeux pour la santé, l'environnement et le territoire** ». Le format de l'événement s'est enrichi avec l'organisation, dès l'après-midi, d'ateliers de sensibilisation à destination des jeunes de 15 à 20 ans, ils ont été suivis d'une table ronde pour le grand public.



Une après-midi pour sensibiliser les jeunes de 15 à 20 ans

Environ 130 élèves ont répondu présent pour venir s'informer, échanger, s'exprimer sur la thématique de l'alimentation. Ces jeunes issus majoritairement des lycées agricoles de Saintes (Le Petit Chadignac et Georges Desclaude) mais également du CFA « commerce » et de la mission locale ont participé aux 8 ateliers proposés. Ils ont pu découvrir le lien entre l'alimentation, le climat et environnement et l'agriculture, participer à un débat mouvant sur des affirmations telles que « manger bio, ce n'est qu'un effet de

mode » ou « Manger du « fait maison », c'est trop compliqué de nos jours » ou encore jouer à un Times'up de l'alimentation et des émotions. Ils ont également pu déguster des aliments en pleine conscience, découvrir le lien entre les émotions et l'alimentation, être sensibilisé sur la quantité de sucre présent dans les aliments ou encore participer à la fresque de l'alimentation. La mission locale a également animé un espace libre où les jeunes ont pu s'exprimer ouvertement sur leur compréhension de ces enjeux.



Table-ronde et temps d'échange avec le grand public

Plus d'une centaine de personnes (habitants, élus, producteurs, professionnels de l'agriculture, l'alimentation ou la santé) ont assisté à la table ronde, animée par Philippe Abram, réunissant des experts et des acteurs de terrain.

Des messages tels que réduire la part des aliments ultra-transformés de notre assiette, consommer moins de viande, mais de meilleure qualité, diversifier son assiette avec des aliments de préférence de saison et locaux ont été communiqués



Frédéric Rouan
Vice-Président en charge de l'Agriculture, Aménagement et Attractivité du territoire.



par Anthony Fardet, ingénieur à l'INRAE. Margaux Alarcon, post-doctorante en géographie, a abordé la question des vulnérabilités des systèmes alimentaires de nos territoires, mais également leur capacité de résilience.

Durant la deuxième partie de la table-ronde, des **initiatives pour des changements durables** dans l'alimentation des jeunes ont été mises en lumière : la démarche « Mangeons Mellois » développée en 2010 par Mellois en Poitou, le défi foyer à alimentation positive organisé par la communauté de commune Cœur Entre-Deux-Mer a montré qu'en s'organisant, bien manger ne coûte pas plus cher.

De plus, Jean-Philippe Moulinier, cuisinier au lycée agricole Le Petite Chadignac qui a développé un restaurant scolaire, a fait part de son expérience : du bio, du local, du commerce équitable, des assiettes vertes, etc. Eric Pannaud, Vice-Président en charge de la restauration collective de l'Agglomération de Saintes a témoigné sur la démarche entreprise en matière d'approvisionnement local.

À la suite de la table ronde très appréciée par le public, ce dernier a pu déguster les mets préparés par le service restauration collective de Saintes Grandes Rives, l'Agglo à partir de produits locaux.





Lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire

Dans le cadre de son **Projet Alimentaire Territoriale (PAT)**, **Saintes Grandes Rives, l'Agglo** est engagée dans la lutte contre la précarité alimentaire en collaboration avec quatre communes de l'Agglomération et l'épicerie sociale et solidaire **EPISOL**, basée à Saintes et gérée par l'association **Maison des Consom'Acteurs EPISOL**, des actions sont menées de manière expérimentale. Également, depuis plusieurs années, l'Agglomération est impliquée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment au sein des cantines scolaires du territoire. Pour l'année scolaire 2023-2024, dans le cadre du PAT, l'Agglomération a initié une nouvelle opération de sensibilisation auprès des écoliers.

Face aux difficultés croissantes de la population (chômage, coûts énergétiques, surcoûts alimentaires...), l'épicerie a reçu des demandes d'ouverture de droit de la part d'habitants des communes de l'Agglomération.

Suite à une première estimation des besoins, il a été acté que les communes de Bussac-sur-Charente, Fontcouverte, Le Douhet et Vénérand participeraient à une expérimentation pour que les habitants ayants-droit puissent bénéficier de l'épicerie.

Cette première phase d'expérimentation s'est déroulée, d'octobre 2023 à mars 2024. EPISOL définit un droit mensuel par foyer, chaque commune ainsi que chaque bénéficiaire contribue chacun à hauteur de 25 % du droit.

Au total, l'ouverture de l'épicerie a pu profiter à 8 personnes sur le 1^{er} trimestre puis 12 personnes sur le 2nd, soit un budget total dépensé par les communes de 1 440 €.

Le bilan de l'expérimentation est positif. Elle sera reconduite avec les 4 communes

initiales jusqu'en décembre 2024. À l'issue de cette période, une extension à d'autres communes pourra être envisagée en fonction des besoins des communes et des ressources de l'épicerie solidaire.

Sensibilisation contre le gaspillage alimentaire

TERDEV et Les Petits Débrouillards ont été sollicités afin de mener ces animations dans les 40 restaurants scolaires du territoire. L'objectif est d'interpeller les élèves sur le gaspillage alimentaire et sur la nécessité de réduire le poids des déchets. **En 2020, le gaspillage alimentaire est estimé à 8,7 millions de tonnes en France.** Grâce aux deux sessions d'ateliers, les élèves ont pu explorer le cycle de vie des produits alimentaires, échanger sur l'origine des aliments, s'exprimer sur le gaspillage alimentaire, prendre conscience de ses enjeux et apprendre des « trucs et astuces » pour moins gaspiller.

Avec son personnage « Romy La Poubelle », Eva-Maria Dautry, coordinatrice de

l'association TERDEV, surprend les élèves au sein du restaurant scolaire et les invite à s'exprimer en s'appuyant sur diverses animations : cartes-cadeaux, porteur de parole, bilan du repas : « gaspi ou pas gaspi », l'estimation du poids du « retour assiette ».

Avec l'association Les Petits Débrouillards, les élèves ont pu apprendre à lire les étiquettes des dates de péremption, échanger autour du gaspillage alimentaire à travers le photo-langage ou encore réaliser sous forme de jeux de rôle une recette de spaghettis bolognaise depuis la lecture de la recette jusqu'à la dégustation : l'occasion de sensibiliser sur les quantités achetées, l'adaptation des portions à la faim du convive, etc.

Au total près de 4 000 écoliers ont été sensibilisés aux enjeux du gaspillage alimentaire. Ces initiatives ont permis, grâce à l'implication des écoles, de **favoriser la sensibilisation autour des enjeux du gaspillage alimentaire** au sein de l'ensemble de la communauté éducative.



Labellisation de la crèche À Petit Pas à vocation d'insertion professionnelle (Avip)

L'Agglomération de Saintes Grandes Rives accueille et accompagne le jeune enfant dans ses 4 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) accessibles à tous les parents.

À travers ces différents accueils, l'Agglomération souhaite, dans un souci de mixité sociale et d'équité, proposer aux familles en emploi, mais également inscrites dans un parcours d'insertion des places dans les structures. Afin d'aller plus

loin dans l'accompagnement des familles en démarches d'insertion, l'Agglomération souhaite s'engager dans un label de crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP).

Ce label AVIP est décerné à des EAJE qui **soutiennent particulièrement**

les parents de jeunes enfants en recherche d'emploi, en leur réservant des places d'accueil dans des proportions significatives et en établissant un lien étroit et constant avec les acteurs de l'insertion professionnelle.

Des activités estivales pour tous

Centre aquatique Aquarelle

Le Centre aquatique Aquarelle ouvre son bassin extérieur durant toute la période estivale. Bassin de natation ou de loisirs, toboggan, boule à vagues, espace bien être, Aquarelle vous offre une palette d'activités pour toute la famille ! L'espace bien-être du Centre Aquatique vous assure un moment de détente au sein du hammam, du sauna, du spa, du solarium et d'un jardin privatif. Venez également profiter des activités de la saison : stage de natation, aquagym, parcours aquatique, aquabike !

**+ d'infos sur aggllo-saintes.fr
accueil-aquarelle@aggllo-saintes.fr
Allée de la Guyarderie 17100 Saintes - 05 46 92 35 05**



Éric Pannaud
Vice-Président en charge de l'Éducation, Enfance, Ferrocampus, Campus Connecté, Convention Territoriale Globale



Alexandre Grenot
Vice-Président en charge du Tourisme, Équipements culturels et sportifs

Piscine de Saint Césaire

La piscine de Saint-Césaire ouvre ses portes **du 15 juin au 30 juin de 15 h à 19 h**, le mercredi, samedi et dimanche et **du 1^{er} juillet au 31 août**, tous les jours, de **15 h à 19 h 30**. Plusieurs activités vous sont proposées durant la saison estivale : des cours d'aquagym, des stages de natation et de perfectionnement pour les enfants.

Route de la Vallée, 17770 Saint-Césaire
Retrouvez les horaires et les tarifs sur aggllo-saintes.fr > Agglo au quotidien > Piscines



Des séjours vacances pour les jeunes du territoire

Les Séjours Vacances 2024 se dérouleront du **lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet**. Dispositifs d'animations proposées aux jeunes du territoire, du CP à la 3^e, sur le mois de juillet, ils sont encadrés par une équipe d'animateurs motivés et diplômés avec l'intervention de partenaires locaux (associations, auto-entrepreneurs...). Deux à trois séjours sont proposés par semaine. Chacun cible une thématique (sportive, et/ou culturelle) et une tranche d'âge et compte au moins 5 jours et 4 nuitées. **Les inscriptions ont commencé le 13 mai, via l'Espace Familles.**



Animations vacances et accueils de loisirs

Les animations vacances se déroulent cette année du **lundi 8 au vendredi 26 juillet**. Elles accueillent les jeunes âgés de 6 à 15 ans tous les après-midis sous forme de stages à la semaine encadrés par les associations et clubs du territoire. Grâce à une offre riche en thématiques sportives et culturelles, chacun pourra y trouver son plaisir, développer et partager son sens de la créativité et du fair-play.

Rendez-vous sur l'Espace Familles !

Les accueils de loisirs de l'Agglo ouvrent leurs portes dès la fin de l'année scolaire. Petits, moyens, grands seront accueillis par nos animateurs à la journée ou demi-journée dans des espaces agréables où régnera la bonne humeur ! Activités, sorties et grands jeux permettront à chacun de s'épanouir et de profiter pleinement de ses vacances. Chaque accueil aura son propre thème, de quoi répondre aux envies de chacun !

Connectez-vous à l'Espace Familles et faites votre choix !





Jérôme Gardelle
Vice-Président en charge de la
Politique des Déchets

Plus de tri en déchetterie

Les nouvelles filières en déchetterie

Depuis le mois de mai, et grâce à l'implication des éco-organismes (ecomaison, Valobat, Ecominéro et Oca-Bâtiment), l'Agglomération de Saintes a équipé ses déchetteries de nouvelles filières de tri à responsabilité élargie des producteurs (REP) afin de favoriser le recyclage des matériaux et le réemploi.

Voici les 3 nouvelles filières concernées : les jeux/jouets, les articles de bricolage et jardinage ainsi que les Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB).

	Déchetterie Nord Saintes	Déchetterie Ouest Saintes	Déchetterie de Chaniers	Déchetterie de Burie
Benne multi REP BOIS : Mobilier, chutes de menuiserie, parquet, plinthes, volets, cloisons, Jeux, jouets, articles de jardinages	✓			
Benne multi REP PLASTIQUES RIGIDES : Mobilier, revêtements mur et sol, gouttières, accessoires PVC, rideaux piscine et liner, jeux, jouets, articles de bricolage et de jardinage, cuves et réservoirs à eau vides	✓			
Déchets de plâtre : Plaque de plâtre standard, dalles de plafond en plâtres, cloisons alvéolaires à base de plâtre, carreaux de plâtre	✓	✓	✓*	✓*
Les menuiseries vitrées : Encadrement bois, aluminium, acier ou PVC Fenêtres, vasistas, portes-fenêtres, portes intérieures et extérieures vitrées, baies vitrées	✓	✓	✓*	
Les jeux/jouets : Poupées, peluches, puzzles... Les articles de bricolage et de jardinage : Tuyaux d'arrosage, gants de jardinage, bâche de jardin, arrosoir... A trier selon leur matière et leur taille	✓	✓	✓	✓
Les articles de sport et de loisirs : Equipements de cycle, nautisme, sport de raquette, de ballon... Les articles de bricolage et de jardinage thermiques : Tondeuse et accessoires, motoculteurs, broyeur, tronçonneuse...	✓		✓	

*Mise en place au 1^{er} juillet 2024



La création d'une plateforme de déchets verts sur l'Agglomération

Saintes Grandes Rives, l'Agglo est compétente en matière de **collecte des déchets ménagers et assimilés**. Dans ce cadre, **elle gère en régie 5 déchetteries situées sur son territoire**. Ces déchetteries accueillent uniquement les déchets des particuliers à l'exception de la déchetterie de Burie qui accepte également les déchets des professionnels. Les principaux déchets acceptés sur ces sites sont :

- Les déchets industriels banals (DIB)
- Le bois
- La ferraille
- Les gravats
- Les cartons
- Les déchets verts

Face aux enjeux de l'impact environnemental, de la consommation et de l'élimination des déchets, des ressources gâchées faute de revalorisation, ainsi que des coûts de plus en plus lourds en matière de collecte et de traitement des déchets, il est essentiel pour les EPCI compétents dans ces domaines, de développer et mettre en place des solutions de valorisation à une échelle locale.

Saintes Grandes Rives, l'Agglo souhaite mettre en place une valorisation des déchets verts issus des déchetteries du territoire.

Dans ce contexte, **l'Agglomération de Saintes, CYCLAD et les agriculteurs locaux** ont pour volonté de créer un partenariat concernant la valorisation des déchets verts collectés sur les déchetteries du territoire.

Les déchets verts provenant des déchetteries du territoire seront rassemblés sur l'installation nouvellement construite à Berneuil.

Les déchets verts sont des éléments issus de la **tonte des pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage, de ramassage**

de feuilles mortes, d'entretien des massifs.

Des projets identiques à celui-ci sont en cours d'émergence sur plusieurs communes de l'Agglomération (Thénac, Saint-Georges-des-Coteaux).

L'objectif étant de pouvoir développer ces procédés de manière pertinente et cohérente sur le territoire de Saintes Grandes Rives l'Agglo, mais également de valoriser le maximum de tonnages de déchets verts apportés sur les 5 déchetteries du territoire de l'Agglomération.



Horaires estivaux des déchetteries

Depuis le 1^{er} mai et jusqu'au 30 septembre, les horaires des déchetteries du territoire sont passés à l'heure d'été.

- **Déchetteries Nord Saintes et Ouest Saintes** : du lundi au samedi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45 / Fermées le dimanche et les jours fériés
- **Déchetterie de Corme-Royal** : le lundi de 14 h à 17 h 45 le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45 / Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés

- **Déchetterie de Chaniers** : le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45 / Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés
- **Déchetterie de Burie** : le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45 / Fermée le mercredi, dimanche et jours fériés

En cas de vigilance orange ou rouge, les horaires seront ponctuellement ramenés de 8 h à 13 h 30.

Pour en savoir plus sur la gestion des déchets de l'Agglomération, rendez-vous sur agglo-saintes.fr > rubrique Déchets.



Natura 2000

Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran Retour en chiffres sur la première année d'animation



Le site Natura 2000 de la Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran s'étend sur **7 100 ha** de vallées soumises aux crues naturelles et régulières de la Charente et de ses affluents. **230 km** de cours d'eau sillonnent ce site, dont **57 km** de fleuve.



1 structure animatrice :

Saintes Grandes Rives, l'Agglo assure la gestion, la concertation et le suivi du site. Elle est accompagnée politiquement et financièrement par les 5 autres intercommunalités concernées.



60 % de la surface du site est agricole : en majorité des prairies naturelles, support d'activités d'élevage.
> 50 % de ces prairies sont engagées volontairement par les agriculteurs dans des démarches respectueuses de l'environnement via des Mesures Agro-Environnementales, qui font partie intégrante du dispositif Natura 2000.
Plus de 60 agriculteurs sont engagés dans ces mesures sur le site.

16 habitats naturels rares et menacés à l'échelle européenne ont justifié la désignation du site au sein du réseau Natura 2000. Ils s'étendent sur plus de **2 000 ha**.



La démarche Natura 2000 est basée sur le **volontariat** et la **concertation**.
Une animatrice Natura 2000 est à votre disposition, gratuitement, pour vous accompagner dans la prise en compte des enjeux du site et la mise en place d'actions pour sa préservation.



Contact :



Animatrice Natura 2000 :
06 78 07 44 03
natura2000@agglo-saintes.fr

En savoir plus : <https://pc70valcharente.n2000.fr>



SAINT-SAVINIEN

Communauté
de Communes
Cœur de Saintonge
Crazannes
Geay
Port d'Envaux

SAINTE

Communauté
de Communes
de Gémozac et de
la Saintonge Viticole
Berneuil



Fabrice Barusseau

Vice-Président en charge de l'Eau, Assainissement, Transition écologique, Gestion des milieux aquatiques, Prévention des inondations, Cadre de vie et Transition numérique.

Val de Saintonge Communauté

Le Mung
Saint-Savinien
Taillebourg

Saintes Grandes Rives, l'Agglo

Bussac-sur-Charente
Chaniers
Chérac
Colombiers
Courcoury
Dompierre-sur-Charente
Fontcouverte
Les Gonds
La Jard
Montils
Saint-Bris-des-Bois
Saint-Césaire
Saint-Sauvant
Saint-Sever-de-Saintonge
Saint-Vaize
Saintes
Rouffiac

COGNAC

Grand Cognac Communauté d'Agglomération

Cognac
Saint-Laurent
-de-Cognac
Merpins

Communauté des Communes de la Haute-Saintonge

Bougneau
Brives-sur-Charente
Pérignac
Pons
Saint-Léger
Saint-Seurin-de-Palenne
Salignac-sur-Charente

PONS

En 2023 :

• 1^{re} phase de concertation :
26 communes ont pu participer

• **8 animations** à destination du grand public : **> 100 personnes** sensibilisées aux enjeux du site Natura 2000

• 1^{er} Comité de Pilotage, sous la Présidence de l'Agglomération de Saintes :

45 structures ont été réunies.

Parmi elles :

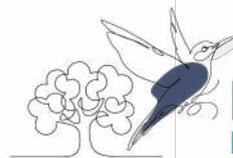
- des collectivités
- des représentants de l'Etat
- des représentants des propriétaires, exploitants et usagers
- des organisations professionnelles agricoles, sylvicoles, de la chasse, de la pêche, du sport, du tourisme
- des associations de protection de la nature
- des organismes scientifiques

• 45 projets et activités

accompagnés sur le territoire par la structure animatrice, pour assurer la prise en compte des enjeux de biodiversité.

• **6 études et suivis** menés par l'Agglomération de Saintes et ses partenaires pour améliorer les connaissances et la préservation du site Natura 2000, de sa faune et de sa flore.

Une étude écologique et hydrogéologique a notamment été lancée sur le Marais de l'Anglade (Les Gonds) pour mieux connaître le fonctionnement de cette tourbière à forts enjeux écologiques.



NATURA 2000
Moyenne vallée de la Charente
Seugne et Coran



Fabrice Barusseau

Vice-Président en charge de l'Eau, Assainissement, Transition écologique, Gestion des milieux aquatiques, Prévention des inondations, Cadre de vie et Transition numérique.



Evelyne Parisi

Conseillère communautaire déléguée en charge de l'Habitat

L'Agglo, cheffe de file des Politiques de l'habitat

De la définition de la stratégie....



La révision du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Qu'est-ce que le PLH ? C'est le document qui permet de mettre en œuvre des orientations, un programme d'action au service de la politique de l'habitat à l'échelle intercommunale. **Outil de programmation**, il vise, avec des actions concrètes, à produire une **offre de logements qualitative et en phase avec les besoins du territoire**. L'Agglo investit par exemple pour soutenir la production de logements sociaux publics ou pour accompagner les particuliers dans la rénovation de leur logement.

Accès au logement pour les jeunes, rénovation du parc de logements, réponse offerte aux seniors, offre locative de qualité...

Autant de thématiques que le PLH devra traiter, en collaboration avec l'ensemble des acteurs agissant au quotidien sur le territoire.

Fin du projet : printemps 2025



Projet Ferrocampus : les besoins en logement

L'arrivée des étudiants qui seront accueillis dans le cadre du projet Ferrocampus va générer des besoins en logement importants pour le territoire. L'Agglomération vient de lancer une étude dont le premier objectif est de **mieux connaître ces besoins**, par typologie : jeunes, étudiants, seniors, actifs... à partir d'entretiens avec les acteurs clés de l'Agglomération et ce afin de s'assurer que les futurs projets proposés

correspondent bien à nos besoins.

Pour le Ferrocampus, il s'agit de planifier la réalisation d'une offre de logements **en phase avec les enjeux d'aujourd'hui et de demain** : économe en foncier, à des niveaux de loyers maîtrisés, qui s'adapte à l'évolution des usages (alternance, stages...) et s'appuie sur l'offre existante et/ou à transformer.

L'ambition : répondre aux besoins du projet sans oublier les autres besoins non satisfaits et limiter la tension sur le parc de logements pour les habitants du territoire.

Fin du projet : printemps 2025

Étude urbaine Ferrocampus :

L'arrivée du projet Ferrocampus va impacter le fonctionnement du quartier de la Gare et du Haras, aussi, l'Agglomération lance une réflexion sur ces impacts et la réponse aux opportunités du projet en matière d'offre de mobilité, de commerces et d'équipements...

... à la mise en oeuvre opérationnelle



L'Agglo accompagne les communes pour reconquérir l'habitat dégradé et redynamiser les centres-bourgs : l'exemple de l'Opération de Restauration Immobilière (ORI) à Burie

Une Opération de Restauration Immobilière, c'est un outil qui permet aux communes de repérer dans un secteur les immeubles nécessitant une **réhabilitation complète** pour qu'ils soient à nouveau habitables, et d'obliger leur propriétaire à réaliser les travaux requis. L'objectif est de **limiter la vacance des logements**, en particulier dans les centres-bourgs, mais aussi de contribuer à leur attractivité !

Cette démarche permet dans un premier temps de rencontrer les propriétaires des immeubles concernés, de leur faire part **des aides disponibles pour réaliser les travaux**, et de leur indiquer que sans réaction de leur part, la mairie imposera ces travaux. La commune expose ensuite au Préfet l'objet du projet, afin de défendre son utilité publique. Lorsque le Préfet accorde la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), les propriétaires sont alors contraints de passer à l'action. La commune de Burie est actuellement dans l'attente de la décision du Préfet sur le projet d'une ORI sur 7 immeubles du centre-bourg.



Guichet unique de l'habitat : France Rénov' : l'Agglomération labellisée « Mon Accompagnateur Rénov' »

L'Agglomération de Saintes a obtenu sa labellisation Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) en janvier dernier. Cette nouvelle mission consiste à **accompagner les ménages dans la définition de leur programme de travaux de rénovation énergétique**, de mieux comprendre les offres des entreprises, mais également d'informer sur la manière de piloter son chantier et de réceptionner ses travaux. Le MAR accompagne également le ménage dans le **montage de dossier administratif** pour bénéficier des aides financières d'Etat et locales. Depuis le 1^{er} janvier, le recours à un Mon Accompagnateur Rénov' est obligatoire pour tous les projets de rénovation. L'annuaire des Mon Accompagnateur Rénov' labellisés est disponible à l'adresse suivante :

[France-renov.gouv.fr/annuaire-professionnels/mon-accompagnateur-renov](https://france-renov.gouv.fr/annuaire-professionnels/mon-accompagnateur-renov)



L'Agglomération de Saintes retenue par l'Anah et la Coordination Interministérielle du Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments dans le programme « Territoires démonstrateurs d'Aller Vers »

Dans le cadre des obligations imposées aux propriétaires bailleurs par la loi Climat visant à éradiquer les passoires énergétiques, le Gouvernement met en place un **programme de valorisation et d'accompagnement des démarches des territoires proactifs** en matière de rénovation énergétique du parc locatif. L'Agglomération a été retenue dans ce programme et va intensifier à compter de mai prochain les sollicitations des propriétaires bailleurs afin de leur proposer un **accompagnement technique, administratif et financier** pour la rénovation de leurs logements locatifs.

Objectif : améliorer la qualité du parc locatif, limiter la facture énergétique des ménages locataires, et contribuer à la vitalité de nos centres-villes / centres-bourgs !

Fin du projet : printemps/été 2024



Caroline Audouin

Conseillère communautaire
déléguée en charge de la Santé
et Accès aux soins, Égalité
femmes-hommes

Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé (CLS) est une contractualisation entre la Préfecture, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les territoires ainsi que différents partenaires intéressés par la santé. Le CLS a pour objectif de réduire les Inégalités Sociales, Environnementales et Territoriales de Santé ainsi que de favoriser la construction de parcours santé adaptés aux besoins des territoires.

Le CLS, outil de prévention, permet de rendre lisible et de mettre en valeur des actions existantes, portées par des structures et associations. Il permet également de favoriser des initiatives et des actions nouvelles.

Un CLS à l'échelle de la Saintonge romane

Le territoire de la Saintonge Romane regroupe l'Agglomération de Saintes, la Communauté de Communes Cœur de Saintonge et la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole, soit 70 communes et 92 000 habitants.

La santé des habitants du territoire est une préoccupation des élus partagée

avec de nombreux acteurs du champ médical, social et médico-social.

CLS 2024-2028

Le vendredi 8 mars dernier, un troisième CLS voit le jour entre les 3 intercommunalités, l'ARS de Nouvelle-Aquitaine, la Préfecture de Charente-Maritime, la CPAM de Charente-Maritime, la MSA des Charentes, l'Education Nationale, le Centre Hospitalier de Saintes et Saint Jean d'Angély et le Centre Hospitalier de Jonzac. Ces signataires souhaitent poursuivre leurs engagements dans la démarche et ainsi améliorer les conditions de santé des habitants du territoire.

> Les différents axes du CLS 2024-2028

AXE 1

Promouvoir la santé mentale et lutter contre la souffrance psychosociale

- Intégrer la personne en souffrance psychique dans la cité
- Prendre en compte les conduites addictives
- Favoriser le développement des compétences psychosociales
- Renforcer le soutien aux aidants

AXE 2

Favoriser l'accès aux soins

- Favoriser l'accès aux professionnels de santé
- Accompagner la mise en place de l'exercice coordonné

AXE 3

Favoriser l'accès à la prévention

- Mettre en place ou maintenir des programmes de sensibilisation à la nutrition
- Améliorer le cadre de vie en agissant sur la santé environnementale
- Santé des jeunes
- Prendre en compte les maladies chroniques et les cancers





Contrat de ville

Engagements quartiers 2030



Véronique Abelin-Drapron

Conseillère Communautaire déléguée en charge de la Politique de la ville et Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Le quartier prioritaire Boiffiers-Bellevue, avec une population de 2 200 habitants, se prépare à un nouvel horizon avec le lancement du Contrat de Ville Engagements Quartiers 2030. Signé par 17 acteurs clés, en mars dernier, ce contrat s'étend sur la période 2024-2030 et a pour objectif d'améliorer ce quartier grâce à 5 grandes orientations ambitieuses.

Dès 2022, l'Agglomération a mis en place une démarche collective d'évaluation du contrat de ville précédent et de prospection. Cette démarche avait comme objectif de présenter les effets et l'impact du contrat de ville auprès des signataires, des acteurs locaux et des habitants. Mais également, de trouver des solutions et tirer des enseignements dans la perspective d'une poursuite des actions. À cet effet, deux séminaires ont regroupé une cinquantaine de professionnels, fin 2022, et ont permis d'établir les grands enjeux pour le quartier prioritaire.

Afin d'obtenir l'avis des habitants, **deux visites de quartier ont été organisées** au mois d'avril concernant les grands

enjeux retenus lors du travail de prospection mené en 2022.

Cette approche participative a permis de rédiger les premières bases du contrat de ville.

Un comité de liaison territorial s'est ainsi réuni à onze reprises entre avril et décembre 2023 pour élaborer ce document stratégique.

Le mercredi 8 novembre 2023, une soirée politique de la ville a été organisée afin de présenter aux habitants les grandes orientations retenues.

Une représentation théâtrale créée spécialement pour l'occasion par la **Compagnie Coyote Minute** a permis d'illustrer de manière vivante les propos recueillis et les enjeux à venir.



Les grandes orientations du contrat de ville 2024-2030 :

- **Mobilités** : faire évoluer l'offre de service de transport public, faire de ce quartier le fleuron d'une mobilité douce, soutenir les personnes vulnérables dans leurs besoins de mobilité.
- **Emploi** : expérimenter des actions communes, faire réseau autour de l'emploi, aller vers les personnes éloignées de l'emploi
- **Accueil des nouveaux habitants** : informer sur les services et infrastructures du quartier et de la ville, et favoriser le lien social
- **Des lieux d'échanges** : mieux répondre aux besoins et aux attentes des habitants, lutter contre l'isolement
- **Réussite éducative** : faire le lien entre les différents temps d'accueil de l'enfant, faire réseau autour de la réussite éducative, accompagner les enfants et les parents





Éric Pannaud

Vice-Président en charge de l'Éducation,
Enfance, Ferrocampus, Campus Connecté,
Convention Territoriale Globale

Convention Territoriale Globale

Le 10 janvier 2024, la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime, Saintes Grandes Rives, l'Agglo et le Département de la Charente-Maritime ont procédé à la signature de la Convention Territoriale Globale.

L'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat proposée par la CAF de la Charente-Maritime. Elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

La CTG a pour ambition de :

- **favoriser l'accès aux droits** et aux services,
- **encourager la participation** des habitants et dynamiser la vie sociale des territoires,
- **mieux coordonner et optimiser** l'offre existante et la rendre lisible auprès des familles
- **construire les coopérations** entre la diversité des partenaires institutionnels et locaux.



Objet de la convention

Cette convention définit le projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire et associant l'ensemble des acteurs concernés (habitants, associations, collectivités territoriales, etc.).

Elle a pour objet :

- d'identifier les besoins prioritaires sur l'Agglomération,
- de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin,
- d'optimiser l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires.

Objectifs partagés au regard des besoins

Dans l'objectif d'améliorer les services à la population et de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires, la CAF et les partenaires ont défini ensemble les 4 chemins du changement à parcourir pour arriver à 4 ambitions fixées pour la fin du projet :

• Inclusion handicap :

L'ambition : l'accueil de la diversité des publics s'est amélioré et favorise la participation de tous à la vie du territoire.

• Adaptation de l'offre d'accueil :

L'ambition : les habitants de l'Agglomération ont la possibilité de se déplacer facilement sur le territoire et bénéficieront davantage d'offres de services itinérants au plus proche de leur lieu de vie.

• Soutien à la parentalité :

L'ambition : une grande majorité des familles de l'Agglomération de Saintes sont accompagnées dans leur rôle de parents quel que soit leur lieu de vie.

• Participation des habitants :

L'ambition : les habitants sont davantage consultés et impliqués dans les projets qui concernent le territoire, dans l'intérêt collectif.

Exemples d'actions à mener

- Mise en place d'un **groupe de travail** inclusion handicap dans les accueils collectifs de mineurs.
- Désignation par l'Agglomération de Saintes d'un **référént inclusion handicap** à l'échelle de l'Agglomération.
- Expérimentation de **soirées jeunes** dans les locaux jeunes existants au sein des communes.
- Mise en place de **dispositifs de répit parental** pour les familles avec enfants de 0 à 6 ans.





Fabrice Barousseau

Vice-Président en charge de l'Eau, Assainissement, Transition écologique, Gestion des milieux aquatiques, Prévention des inondations, Cadre de vie et Transition numérique.



Entre Soutien et Prévention : Saintes Grandes Rives auprès des habitants et des entreprises face aux inondations

Dans un contexte de changement climatique où les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent de plus en plus fréquents, Saintes Grandes Rives, l'Agglo prend des mesures proactives pour soutenir ses habitants et les entreprises touchées par les inondations.

Les inondations récurrentes, notamment les cinq survenues depuis 2021, posent des défis majeurs pour les territoires affectés. Face à cette situation, Saintes Grandes Rives, l'Agglo a développé des stratégies pour minimiser l'impact économique sur les entreprises locales et améliorer la résilience des habitations aux événements hydrologiques extrêmes, afin d'aider les acteurs économiques à surmonter les crises et à préparer les habitations à mieux faire face aux futures inondations.

Fonds d'aide exceptionnelle aux entreprises impactées par les inondations

Durant l'hiver 2023-2024, une série d'inondations a gravement perturbé l'activité économique dans la région. En réponse, **l'Agglomération a décidé de lancer un fonds d'urgence pour soutenir les entreprises les plus touchées.** Cette initiative vise à offrir un soutien financier pour couvrir une partie des charges fixes encourues pendant la période de crise.

Le fonds prévoit une enveloppe totale de 100 000 €, avec des subventions pouvant couvrir jusqu'à 50 % des charges fixes des entreprises pour une période d'un mois. La contribution maximale est plafonnée à 15 000 € par bénéficiaire entre décembre 2023 et mars 2024.

Cette initiative cible spécifiquement les entreprises ayant subi une baisse significative de leur chiffre d'affaires en raison des inondations, démontrant ainsi une perte de plus de 20 % comparée à l'année précédente. **Il s'agit d'un coup de pouce financier destiné à stabiliser les finances des entreprises touchées.**

Les bénéficiaires de ce fonds sont clairement identifiés pour s'assurer que

l'aide parvienne à ceux en réel besoin : les PME locales, directement impactées ou dont l'accès a été compromis par les inondations, sont au cœur de ce dispositif.

L'Agglomération de Saintes Grandes Rives démontre son engagement envers les entreprises locales à travers ces mesures d'urgence. En soutenant les entreprises durant les périodes de crise et en préparant les infrastructures à mieux résister aux futures inondations, elle travaille activement à la construction d'un territoire plus résilient et prospère.

Favoriser la réduction de la vulnérabilité des habitations : l'Agglomération aux côtés de ses habitants et entreprises

Dans le cadre de sa stratégie de gestion des risques d'inondation, l'Agglomération a mis en place un programme ambitieux pour diminuer la vulnérabilité des bâtiments résidentiels et commerciaux. Ce programme vise à protéger et à préparer les infrastructures face aux fréquentes inondations qui touchent la région. Porté par l'EPTB Charente et financé par l'Agglomération, le Département de la Charente-Maritime, et l'Etat, le nouveau PAPI dispose d'un budget de 5,6 millions d'euros.

Les objectifs du PAPI incluent une réduction significative des dommages lors des inondations futures et un retour plus rapide à la normale pour les zones affectées. Cela passe par des diagnostics de vulnérabilité, le renforcement des structures existantes, et l'information des résidents sur les pratiques de prévention des risques.

Un effort particulier est mis sur les zones

identifiées comme ayant été impactées par les inondations de 2021, qui incluent 9 communes (Saintes, Chénac, Chérac, Dompierre-sur-Charente, Courcoury, Les Gonds, Montils, Rouffiac, Saint-Sever-de-Saintonge) reconnues comme Territoires à Risques Importants d'inondation (TRI). Cela représente sur le territoire de l'Agglomération 1 126 habitations et 65 activités. Les propriétaires peuvent demander un diagnostic en contactant l'EPTB Charente ou en remplissant un formulaire en ligne sur le site de l'EPTB. Un diagnostiqueur visite ensuite le bâtiment pour évaluer sa vulnérabilité pendant une session qui dure entre une et deux heures. Un rapport détaillé est fourni sous 30 jours ouvrés, proposant des travaux d'atténuation adaptés à chaque situation. Les informations qui seront contenues dans ce diagnostic sont privées et ne seront pas fournies aux assurances. Si vous êtes locataire, il vous faudra l'autorisation du propriétaire pour effectuer le diagnostic.

Ces diagnostics sont entièrement gratuits pour les habitants et financés par l'Agglomération, l'État, le Département de Charente-Maritime, et l'EPTB Charente. Ils fourniront une base solide pour les décisions concernant les travaux de renforcement des bâtiments.

À travers ces actions, l'Agglo montre son engagement envers la sécurité et la durabilité de son territoire. Ces mesures visent non seulement à réduire les dégâts en cas de nouvelles inondations, mais aussi à assurer une reprise rapide et efficace après les sinistres, tout en accompagnant de manière experte et financière les habitants et les entreprises du territoire.

+ d'infos : EPTB Charente

07 65 16 77 00

diag-inondation@fleuve-charente.net

**Fabrice Barousseau**

Vice-Président en charge de l'Eau, Assainissement, Transition écologique, Gestion des milieux aquatiques, Prévention des inondations, Cadre de vie et Transition numérique.

Le Plan Climat

Qu'est-ce que c'est ?

Le Plan climat est un projet territorial de développement durable qui vise à **atténuer et à s'adapter au changement climatique, améliorer la qualité de l'air, maîtriser les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables.**

À la fois **stratégique** et **opérationnel**, il s'inscrit à l'échelle locale dans la continuité

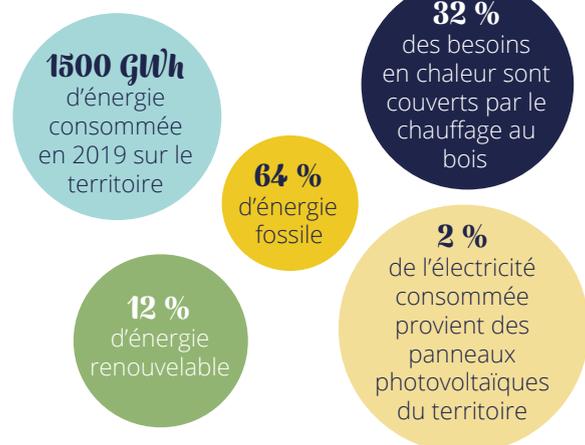
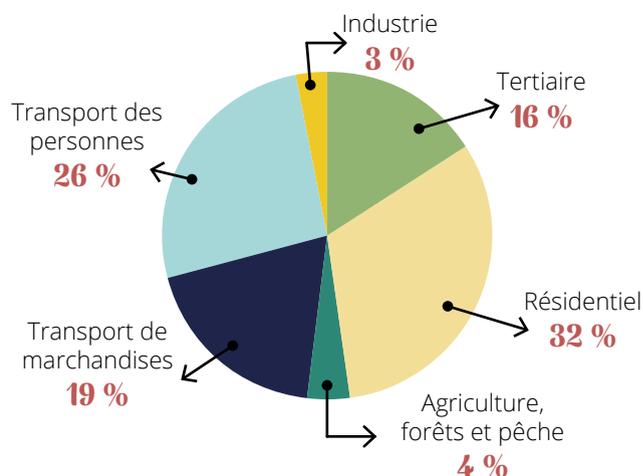
des objectifs fixés régionalement et nationalement. Un diagnostic territorial est réalisé et sert de référence afin de définir des objectifs et de construire une stratégie à horizon 2030 et 2050. Un plan d'action est élaboré pour une première période de 6 ans (2024-2030).

Alors que le Plan Climat est obligatoire pour les collectivités de plus de 20 000 habitants, Saintes Grandes Rives s'engage

également dans la démarche Territoire Engagé pour la Transition Ecologique, qui permet d'obtenir un label qui distingue les meilleures politiques 'Climat-Air-énergie' et 'Economie circulaire' des collectivités. Pour cela, l'Agglomération de Saintes a signé avec l'ADEME un Contrat d'Objectif Territorial qui l'engage pour 4 ans avec à la clef 350 000 euros si les objectifs définis sont atteints.

LE DIAGNOSTIC

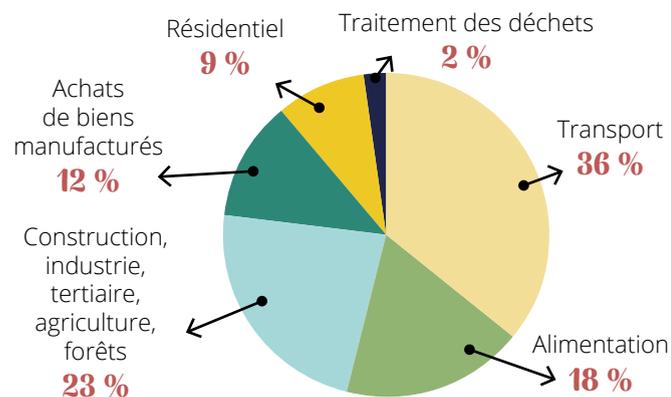
La démarche Plan Climat comporte 7 diagnostics qui visent à dresser un état des lieux du territoire sur l'année 2019. Ils permettent également d'identifier les atouts et vulnérabilités du territoire face au changement climatique.

Bilan énergétique :**Consommation énergétique par secteur d'activité :****Facture énergétique :**

• l'ensemble des dépenses liées à l'énergie en 2019 est de 183 millions d'euros (soit 3 067€ par habitant)

Bilan carbone :

bilan des émissions de gaz à effet de serre



49 % des émissions sont directement générées sur le territoire de l'Agglomération de Saintes

Les **51 %** restants sont des émissions qui ont lieu à l'extérieur du territoire, mais qui sont imputables au territoire. (Exemple : les produits alimentaires fabriqués en dehors du territoire)

Vulnérabilité du territoire au changement climatique

> Préparer le territoire aux conséquences du changement climatique est un enjeu majeur dans le Plan Climat. Les 4 principaux enjeux du territoire portent sur :

- la ressource en eau (baisse de la qualité et tension sur la ressource)
- les inondations (débordement fluvial, lié aux événements exceptionnels)
- les mouvements de terrains (impacts matériels et sur la biodiversité du territoire)
- l'agriculture (raréfaction de la ressource en eau et sécheresse)

Retrouvez tous les chiffres et synthèses sur notre site internet : agglo-saintes.fr > plan climat

LA STRATÉGIE

La stratégie a été actée par les élus de Saintes Grandes Rives en prenant en compte les objectifs nationaux et régionaux. Elle fixe à horizon 2030 et 2050 des objectifs par thématiques qui visent à atteindre la neutralité carbone.

La stratégie climatique

Dans le cadre de sa stratégie, le territoire de l'Agglomération de Saintes se fixe l'objectif de :

- Réduire de 78 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire en 2050 par rapport à 2019
- Multiplier par 2 la séquestration actuelle captée par les puits naturels de carbone (forêts,...) annuellement en 2050.

LE PLAN D' ACTIONS

Un plan d'action opérationnel a été élaboré pour une période de 6 ans. Plusieurs acteurs du territoire (institutions, syndicats, entreprise, associations...) ont pu y participer via 4 ateliers thématiques organisés en 2023. Le plan est organisé en 6 thématiques, 13 axes et 35 engagements. L'intégralité du plan d'action est disponible sur notre site internet.

Quelques exemples d'actions par thématique

Transport et mobilité

- Mettre en œuvre le schéma cyclable
- Promouvoir le covoiturage

Patrimoine public et habitat

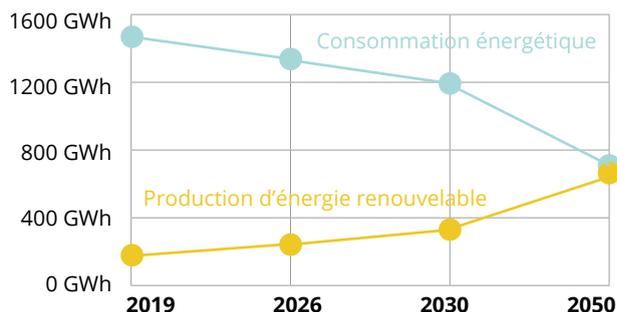
- Développer le guichet unique de l'habitat
- Réduire l'impact environnemental des infrastructures publiques

Adaptation du changement climatique

- Mettre en place des mesures incitatives pour une gestion durable des eaux pluviales
- Animer les zones Natura 2000 et les Espaces Naturels Sensibles



La stratégie énergétique



Dans le cadre de sa stratégie énergétique, le territoire se fixe l'objectif de se rapprocher de l'autonomie énergétique et donc de :

- Consommer moins de 730 GWh par an en 2050
- Produire 700 GWh d'énergie par an en 2050

Énergies renouvelables et locales

- Accompagner le développement d'une unité de méthanisation
- Soutenir l'émergence d'un collectif citoyen ENR

Consommation et ressources

- Mettre en œuvre les actions du Programme Alimentaire territorial
- Accompagner la mise en service d'une recyclerie

Politiques publics et Gouvernance

- Intégrer la transition écologique au cœur des projets de l'Agglo
- Engager le territoire vers un tourisme durable

Consultation du public

Conformément à la réglementation, une consultation du public est organisée du 15 juin au 15 juillet 2024. Cette consultation porte sur le projet de Plan Climat qui a été voté lors du conseil communautaire du 15 février 2024.

Vous pouvez consulter les documents et donner votre avis via un formulaire sur agglo-saintes.fr > Plan Climat ou bien dans le registre de consultation présent à l'accueil de l'Agglomération.



Faites le plein d'activités !

Cet été, sur le territoire de l'Agglomération de Saintes, profitez de nombreuses activités organisées par l'Office de Tourisme pour vous amuser ! Remontez le temps, naviguez à bord de bateaux pirates, ou devenez détective... Il y en a pour tous les goûts !

Visites à Saintes et dans les villages

Les visites enquêtes :

Le jeudi, pendant les vacances, menez l'enquête ! Une façon originale et ludique d'explorer Saintes et les villages de Saintonge. Découvrez l'histoire et les activités d'autrefois et trouvez le coupable du larcin dont parle tout le pays. À moins que vous ne soyez le coupable...



Les visites d'entreprises :

De juillet à septembre, 8 entreprises et artisans vous ouvrent leurs portes : Coutellerie Passion d'En Fer, sellier Antarès, l'Angély, l'école militaire des métiers de l'aéronautique, Coop Atlantique, Hyper U, Fabulleuse savonnerie, tri postal... Au programme : rencontre des producteurs/artisans, découverte des lieux de production...



Les visites de Saintes :

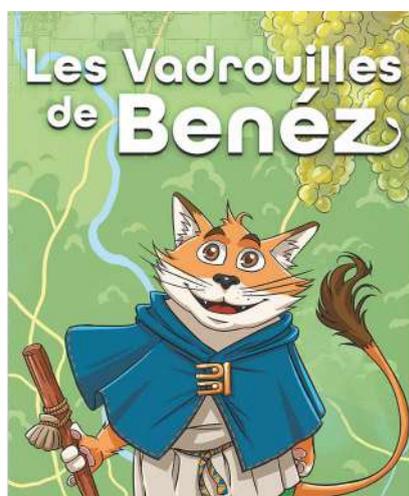
Profitez des visites guidées pour découvrir Saintes, ville d'Art et d'Histoire. Partez à la découverte de son centre ancien, son héritage gallo-romain et ses secrets.

Les visites guidées des villages de Saintonge :

Tous les lundis, en juillet, laissez-vous surprendre par les villages de Saintonge ! 4 villages à l'honneur : Le Douhet, Fontcouverte, Saint-Césaire, Pessines.

Chasse au trésor et jeux de piste

Ne manquez pas les **Terra Aventura !** Rien ne vaut une chasse au trésor grandeur nature pour embarquer toute la famille dans une aventure captivante. En Saintonge, 6 aventures vous attendent : Saintes, Saint-Sauvant, Les Gonds, La Chapelle-des-Pots, Dompierre-sur-Charente, Burie.



NOUVEAU EN 2024 :

Piste & Trésor, le jeu de piste arrive en Saintonge !

Découvrez sur l'application gratuite Piste & Trésor, les 3 premiers parcours **Les Vadrouilles de Benéz** dès l'été 2024 : Villars-les-Bois, Ecoyeux, Fontcouverte. Conçues avec l'Office de Tourisme, ces mini-randos ponctuées de nombreux jeux vous feront découvrir les villages, la campagne et savourer de bons moments en famille ou entre amis. Parcours de 4 km environ selon les villages.

La Quête d'Antonin :

Ce livret de jeu vous entraîne dans les rues de Saintes à la rencontre d'histoires, vraies, insolites ou étonnantes. En 1904, Antonin est un jeune Saintais amoureux de sa ville. Son ambition : devenir célèbre et plus encore laisser son nom dans les mémoires. Mais le destin s'en mêle et le sort s'acharne. Il va avoir besoin de vous pour faire ressurgir de l'oubli son inoubliable patronyme. À partir de 15 ans. Livret de jeu en vente à l'Office de Tourisme.

Balades sur Fleuve Charente

Le fleuve Charente vous invite à une escapade remplie d'histoire et de poésie. Réplique d'une gabare traditionnelle du 19^e siècle, la **Gabare "Ville de Saintes"** vous emmène pour des promenades commentées au fil de la Charente ! Balades des Vikings, des Pirates, contée, découvertes... Vous en aurez pour tous les goûts !

Envie d'autonomie ? Mettez votre casquette de capitaine et épatez vos proches à bord d'un **e-boat, bateau électrique** de 5 ou 8 places sans permis. En toute liberté, partez à la découverte du fleuve. C'est facile, tout le monde peut s'amuser. Un volant, une manette, deux minutes d'explications et c'est parti !



Demandez le guide !

Demandez le guide des visites guidées ! Brochure disponible à l'Office de Tourisme et dans votre Mairie. Toutes les idées de sorties & d'activités sur www.saintes-tourisme.fr.

Le Bonheur
c'est si
SAINTES
TOURISME

PASS

découverte

ANGOULÊME • HISTOIRE
COGNAC • CULTURE
SAINTES • LOISIRS
• SAVOIR-FAIRE

DES BONS PLANS
TOUTE L'ANNÉE

SCANNEZ POUR LE PASS



SAINTES
GRANDES RIVES

GRAND
COGNAC

Angoulême
TOURISME

Le Bonheur
c'est si
SAINTES
TOURISME

Grand
Angoulême



Alexandre Grenot

Vice-Président en charge
du Tourisme, Équipements
culturels et sportifs

Pass découverte Angoulême-Cognac-Saintes 2024

Il y a 15 ans, le Pass Découverte a été initié par l'Agglomération Grand Cognac, qui par la suite, s'est associée avec les Agglomérations de Saintes en 2018 et d'Angoulême en 2022 pour enrichir l'offre et permettre aux visiteurs de bénéficier davantage de bons plans tout au long de la vallée de la Charente.

Grâce à une collaboration entre les 3 Agglomérations, le Pass se transforme et débarque sur le web et votre téléphone portable, pour profiter de tous les avantages de manière plus fluide et plus simple. Désormais, il concentre **près d'une centaine d'activités** proposant des **avantages** et des **réductions**,

ouvrant ainsi les portes d'un vaste éventail d'expériences culturelles et touristiques. Visites de sites historiques et patrimoniaux, activités nautiques et de plein air, dégustations et découverte du patrimoine local avec de nombreux partenaires œnotouristiques... Il y en a pour tous les goûts.

Entièrement gratuit pour les visiteurs, mais aussi pour les partenaires, le Pass Découverte est financé par les Agglomérations. Il va permettre de **développer l'attractivité du territoire et d'augmenter la fréquentation des différents sites.**

Comment ça fonctionne ?

- 1** - Je flashe le **QR code**
- 2** - Je crée mon **compte**
- 3** - Je choisis une **activité** : loisirs aquatiques, croisières fluviales, activités de nature, musées, visite de l'Abbaye de Fontdouce, à un apéritif sur un

Vélobar, il y a de quoi satisfaire toutes les envies !

- 4** - Je valide **ma réservation** et présente mon QR code au prestataire pour bénéficier de **promotions** dès ma première visite.



À la rencontre des acteurs du territoire

Assises de l'Heure Civique de Saintes Grandes Rives, l'Agglo

Le mercredi 17 avril dernier, la commune de Corme-Royal accueillait les Assises de l'Heure Civique de l'Agglomération de Saintes. À cette occasion, plusieurs habitants du territoire ont reçu leur **diplôme de « voisins solidaires 2024 »** et Bruno Drapron, Président de l'Agglomération de Saintes, a reçu le prix de la « Communauté d'Agglomération Solidaire 2024 ». Pour rappel, ce projet vise à encourager les personnes à **offrir une heure par mois de leurs temps pour une action de solidarité en faveur d'un voisin ou d'un habitant de leur commune.**



En présence d'Alexandre Grenot, Maire des Gonds, Bruno Drapron, Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo, et Alain Margat, Maire de Corme-Royal.

Inauguration de la maison Flingou à Saint-Sauvant

Le 12 avril, la commune de Saint-Sauvant a inauguré la Maison Flingou, désormais aménagée en deux gîtes adaptés aux personnes à mobilité réduite. Ces logements, ouverts à la réservation depuis le 15 avril, sont équipés de commodités modernes et fonctionnelles. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement touristique de Saintes Grandes Rives, qui vise à pallier le manque de gîtes sur le territoire. Pour soutenir ce projet, la Maison Flingou a bénéficié d'un financement de la part de l'Agglomération, qui œuvre pour le renforcement économique et le soutien des entreprises du secteur touristique.

Le premier gîte, doté d'une terrasse privative, offre un cadre de vie de 85 mètres carrés pouvant accueillir jusqu'à quatre visiteurs. Le second, plus spacieux, occupe deux étages et peut loger de quatre à dix personnes sur une superficie de 160 mètres carrés. La gestion des gîtes a été confiée à Made-moiselle Conciergerie, une société locale promue par le Pôle Innovation de l'Agglomération de Saintes.

Pour obtenir davantage de renseignements, il est possible de contacter le 06 33 20 81 52 ou de consulter le site web de la mairie de Saint-Sauvant.



Visite de l'entreprise Hyd&Au

En avril dernier, Bruno Drapron, Président de l'Agglomération de Saintes, et Frédéric Rouan, Vice-Président en charge de l'Aménagement et de l'Attractivité du territoire, ont visité l'entreprise HYD&AU à Saintes. Né en 1977, le **groupe HYD&AU regroupe 350 collaborateurs et propose une offre globale en mécatronique intégrant l'hydraulique, les vérins, l'automatisme et la mécanique.** + d'infos sur hyd&au.com





À la genèse du festival

Raphaëlle Chovin, initialement réalisatrice et monteuse, a tracé son chemin dans l'univers de la création visuelle avant de se lancer dans l'aventure de la programmation culturelle. Son parcours a été marqué par de nombreuses captations de concerts et la réalisation de clips pour des artistes français et québécois. C'est après la réalisation d'un clip pour une chanteuse québécoise que Raphaëlle a été interviewée par un média, révélant ainsi son attachement à la ville de Saintes et ses idées innovantes en matière de festivals. Suite à cette entrevue, la municipalité l'a contactée pour discuter de son projet de festival grand public en partenariat avec le Québec.

Le Festival Transe Atlantique mobilise une équipe engagée, composée d'une quarantaine de bénévoles, d'une quinzaine de techniciens, et d'une dizaine de personnes œuvrant toute l'année pour le festival, notamment dans les domaines de la programmation, des relations presse, de la gestion administrative, et du village du festival.

Raphaëlle explique « Nous commençons à planifier la programmation environ un an à l'avance, en particulier pour les artistes québécois. En tant que festival éco-responsable, nous cherchons des artistes déjà en tournée en France afin de minimiser leur empreinte carbone. Sélectionner une programmation variée est un défi, avec la multitude de choix et de nouveaux projets musicaux émergents. Nous nous efforçons de choisir des artistes réputés, humainement chaleureux et généreux, en pensant toujours au plaisir des festivaliers. »

Festival Transe Atlantique

3^e édition

Rencontre avec Raphaëlle Chovin, Directrice et Programmatrice du Festival Transe Atlantique, qui se prépare pour sa troisième édition en août prochain.

Le Festival Transe Atlantique se déroule à Saint-Louis et accueille jusqu'à 1000 personnes, offrant ainsi une expérience intimiste avec les artistes. De midi à 18 h 30, le festival ouvre ses portes gratuitement au public, offrant un accès aux répétitions et aux ajustements des instruments lors des balances des artistes. Un petit village anime également les lieux, proposant des food-trucks, une buvette, des exposants et des ateliers. Raphaëlle souligne « Une des caractéristiques du festival est son caractère inclusif. Ici, il n'y a aucune barrière entre les gens. Nous accueillons comme bénévoles des personnes de tous horizons, de tous âges, et porteuses de handicaps. Pour beaucoup, cette expérience permet de renouer des liens sociaux et de reprendre confiance en eux.

De plus, nous comptons dans notre équipe une grande majorité de femmes à tous types de postes. La dimension familiale est également très importante, nous avons des jeux et ateliers pour les plus jeunes et c'est un festival à taille humaine, où les artistes se mêlent aux festivaliers, aussi bien pendant les balances accessibles à tous, que lors des interviews entre chaque concert. Ce qui fait du festival Transe Atlantique un événement unique et humain. »

Une ambassadrice du territoire

Récemment, le festival Transe Atlantique est devenu ambassadeur de la marque de territoire de l'Agglomération « le Bonheur c'est si Saintes ».

Raphaëlle partage « La marque de territoire m'intéressait particulièrement, ayant des attaches profondes avec le territoire et ayant vécu dans plusieurs communes de l'Agglomération. Nous avons pour projet de délocaliser l'événement « hors les murs » sur l'ensemble du territoire. Cet événement se déroule la semaine du festival et propose, gratuitement, des moments de poésie, de théâtre et des concerts. Faire partie de cette marque nous permet de nous sentir appartenir à un groupe et de dialoguer avec l'Agglomération sur nos différents projets pour l'avenir. »



Rendez-vous du 22 au 24 août pour la 3^e édition !
La billetterie est accessible sur le site internet, à l'office de tourisme et à l'espace culturel E.Leclerc de Saint-Georges-des-Coteaux.
Gratuit pour les moins de 12 ans
+ d'infos sur transeatlantique.com





Nolwenn de Kerros

Entreprise ambassadrice

Née à Paris, Nolwenn de Kerros a étudié le management hôtelier aux Pays-Bas. Cette expérience l'a amenée à travailler à l'étranger, au Royaume-Uni, en Espagne et au Guatemala. Revenue en France et voulant changer d'orientation, elle décide de faire un bilan de compétence probant. Après des recherches approfondies, elle retrouve l'activité qui la passionne depuis toute petite : l'organisation d'intérieur. Pour se sentir légitime, elle se forme et obtient une certification, puis ouvre sa micro-entreprise. Son réseau commence par le bouche à oreille, très réceptif à ce métier. Déjà, de nombreuses missions s'organisent, notamment, pour l'accompagnement au déménagement et à l'emménagement.



En quoi cela consiste ?

Nolwenn aide particuliers et professionnels à se sentir bien grâce au tri, à l'organisation et au rangement de leur lieu de vie ou de travail.

« Je commence par une visite diagnostique (sans engagement) chez mon client pour connaître ses besoins et instaurer une relation de confiance. Nous nous mettons d'accord sur le type d'intervention : la catégorie (papiers administratifs, vêtements, archives), la zone (bureau, dressing, garage, maison entière) et l'objectif (désencombrement, déménagement). Nous fixons une date de mission. Chez le client, nous commençons par le tri et catégorisons : garder, donner, recycler. C'est un travail commun, je guide le client, mais c'est à lui que reviennent les décisions. En effet, je ne jetterai jamais rien sans son accord ! Puis après avoir sélectionné les affaires à garder, je propose différentes idées d'organisation en fonction de son mode de vie et de la fréquence d'utilisation des objets. Le client choisit celle qu'il préfère et nous la mettons en place. Quelques semaines après l'intervention, un

appel téléphonique me permet de suivre l'évolution et d'apporter des ajustements si nécessaire. Les objectifs et bienfaits sont les suivants : installer un système de rangement pratique et facile à maintenir dans la durée, faciliter chaque tâche du quotidien, que ce soit s'habiller, ranger, cuisiner, etc., rendre le client autonome, c'est-à-dire qu'il puisse maintenir, mais aussi appliquer mes méthodes d'organisation seul pour d'autres zones de la maison. »

« Une mission peut prendre de 4 h à plusieurs jours, tout dépend de l'objectif donné. Pour moi, être organisatrice d'intérieur est un vrai métier d'écoute et de compréhension du besoin du client. »

Nolwenn intervient dans toute la France et fait, également, des prestations de déménagement et d'emménagement en mettant en place un planning détaillé des actions à mener jusqu'au jour J : aide aux démarches administratives, tri, mise en carton, choix de l'entreprise de déménagement, etc.

De Paris à Saintes

Nolwenn est arrivée à Saintes lorsqu'elle a commencé sa formation.

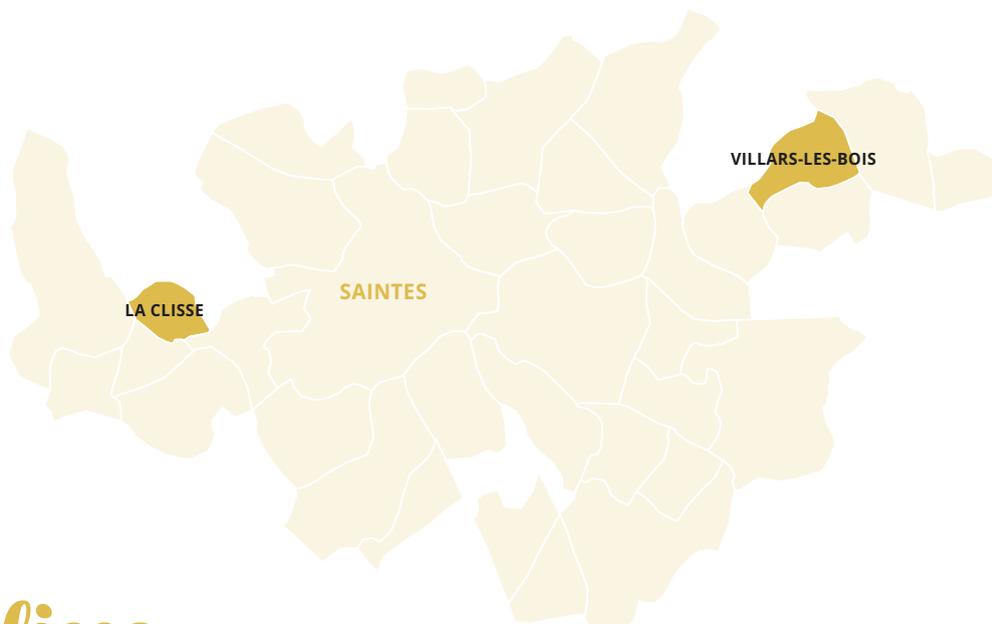
« Ma famille et mes amis habitent à Saintes, je m'y sentais bien, cette ville est agréable et paisible, j'ai donc décidé de m'y installer ! ». Depuis peu, Nolwenn a intégré la marque de territoire « Le Bonheur, c'est si Saintes » afin de se faire connaître localement. « Par son accueil dynamique, l'Agence d'Attractivité nous motive dans le lancement et dans le développement de notre projet. Mon activité est encore peu connue, donc tous les événements que l'Agence peut organiser sont des opportunités pour faire du réseau et donc se faire connaître. Cette marque valorise les talents locaux à travers des ateliers et des rencontres, créant ainsi une communauté. L'avantage d'une ville à taille humaine comme Saintes, permet de créer facilement des relations de qualité avec d'autres entrepreneurs et entreprises ».

+ d'infos au 06 67 70 74 94

par mail à ndekerros@gmail.com

et sur facebook :

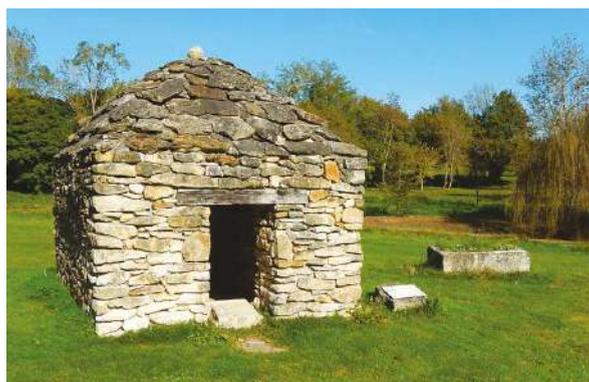
Ndekerrosorgadinterieur



La Clisse

Située aux portes de Saintes, sur la route de l'île d'Oléron, la commune de La Clisse compte 747 habitants. Son église romane, dédiée à Sainte Madeleine, date du XIII^e siècle. Elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des **monuments historiques** depuis 1928.

La rivière l'Arnoult, affluent du fleuve Charente, borde la commune sur 3 km entre Luchat et Corme-Royal. Jusqu'au X^e siècle, La Clisse était sur les rives du golfe des Santons, et en se retirant, la mer a laissé une terre riche d'alluvions permettant le développement d'une intense **activité de maraîchage** (les mottes). Une Gabirotte, édifice vernaculaire en pierres sèches (abri de maraîchers) se dresse dans le parc du même nom à côté de la mairie. Ce parc, en cours d'aménagement, permettra à court terme d'offrir aux administrés un **espace de verdure adossé à un parcours de santé**.



Villars-les-Bois



Perché sur les hauteurs de la Saintonge, à 78 mètres d'altitude, ce petit village s'étend sur 860 hectares. Villars-les-Bois, c'est le partage de notre bien le plus précieux, la nature. La moitié de la commune est recouverte par des bois dans lesquels **la faune et la flore s'épanouissent** pour le plus grand bonheur des chercheurs de champignons. Le vignoble des fins bois recouvre l'autre moitié du territoire, c'est le poumon économique de la commune. Les producteurs locaux vous attendent pour déguster le fruit de leur passion qui est également leur travail. **Deux sentiers de randonnée** vous permettront de découvrir ces richesses avec en plus une vue imprenable sur le pays. Le Point de départ en est l'église « Saint-Victurnien » datée du XII^e siècle et classée **monument historique**.

- En Charente-Maritime -

L'eau, on l'aime, on la préserve



L'eau pour boire, c'est sans modération !

Seulement 1% de l'eau que nous consommons est utilisée pour boire. L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus surveillé et contrôlé en France. Un goût de chlore ? Remplissez une carafe ou une gourde, il aura disparu au bout d'une heure !

- 42 ! litres



3 minutes chrono, en coupant l'eau pendant que vous vous lavez. Vous économiserez 42 litres par douche.

- 7 ! litres



Utilisez un verre pour vous brosser les dents au lieu de boire au robinet. Vous économiserez 3,5 litres d'eau par brossage, soit 7 litres par jour.

- 25 ! litres



Utilisez une baignoire d'eau douce sur plusieurs jours pour rincer combinaison, seau de plage, maillots... Vous économiserez 25 litres en moyenne par personne, sur une semaine.

- 17,5 ! litres



Utilisez le lave-vaisselle plein et en mode éco. Vous économiserez 17,5 litres en moyenne par personne, et par jour.

